

PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR L'INDUSTRIE MARICOLE

..... 2018-2025



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MINISTRE	5
LA MARICULTURE AU QUÉBEC	6
ENJEUX	7
ENGAGEMENT DU MAPAQ	8
VISION DU MAPAQ	9
PLAN D'INTERVENTION	10
CONCLUSION	12
ANNEXE I : PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR L'INDUSTRIE MARICOLE 2018-2025	14

MOT DU MINISTRE



C'est avec plaisir que je présente le Plan d'action ministériel 2018-2025 pour l'industrie maricole québécoise. Les actions concrètes qui en découlent témoignent de l'engagement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation auprès des entreprises du secteur maricole québécois.

Sa mise en œuvre sur une période de sept ans s'inscrit parfaitement dans « l'horizon 2025 » de la Politique bioalimentaire 2018-2025 — *Alimenter notre monde*, dévoilée le 6 avril 2018. Le Plan d'action s'arrime également à la vision, aux orientations et aux actions prioritaires de la Politique. Tous deux poursuivent le même double objectif : répondre aux attentes des consommateurs tout en soutenant mieux les entreprises et les organismes œuvrant dans ce secteur. Le présent plan d'action contient les éléments pour atteindre ce but.

La mise en œuvre du Plan d'action guidera les interventions du Ministère au cours des sept prochaines années. Les mariculteurs y trouveront notamment des outils qui leur permettront d'assurer le développement de leurs entreprises. Ils pourront ainsi continuer à contribuer à l'offre de produits bioalimentaires québécois pour *alimenter notre monde* tout en générant des emplois et des retombées économiques dans les régions maritimes du Québec.

Le secteur de la mariculture québécoise fait face à des défis importants, liés entre autres à l'accès au financement et à la concertation entre les acteurs du secteur. S'est ajoutée à ces défis, au cours des dernières années, la nécessité de se prémunir contre certains risques naturels, notamment la prédation par les canards. Mes rencontres avec des acteurs du milieu, dont les revenus dépendent de la mariculture, m'ont convaincu de leur détermination à participer activement au développement d'un secteur maricole durable et rentable. Le gouvernement du Québec entrevoit aussi un grand potentiel pour cette activité commerciale. Je suis certain que ce secteur a tous les prérequis pour tirer le meilleur d'un environnement d'affaires propice à son essor.

Le Plan d'action sera celui de tous les partenaires de la mariculture. Il assurera la confiance des consommateurs, le développement de l'entrepreneuriat ainsi que la prospérité et la pérennité du secteur. Grâce à la collaboration de tous les acteurs du milieu maricole québécois, ce secteur connaîtra le succès qu'il mérite.

Je vous remercie pour vos efforts et vous invite à continuer à *alimenter notre monde!*

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
Laurent Lessard

LA MARICULTURE AU QUÉBEC

Au Québec, l'aquaculture en eau marine consiste essentiellement en l'élevage de mollusques et elle se pratique dans nos trois régions maritimes, soit la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Les premiers essais d'élevage à l'échelle expérimentale ont été effectués aux Îles-de-la-Madeleine au début des années 1970, et ils portaient sur la moule bleue et l'huître américaine. Les premiers permis pour l'élevage de la moule commerciale ont quant à eux été délivrés en 1984 aux Îles-de-la-Madeleine, et une première production de cinq tonnes a été récoltée en 1985.

Aujourd'hui, bon an mal an, une douzaine d'entreprises québécoises réalisent des activités commerciales en mariculture. Les principales espèces cultivées sont la moule bleue, l'huître américaine et le pétoncle. Les ventes ont atteint 1,9 M\$ en 2016 pour un peu plus de 350 tonnes de produits maricoles vendus. En valeur, les deux espèces les plus importantes sont la moule bleue (23 %) et l'huître américaine (52 %).

Le Québec compte plusieurs atouts en faveur du développement de la mariculture. Avec les années, une solide expertise s'est développée autour de la production. Des techniques maricoles ont été développées ici et sont donc adaptées à la nordicité québécoise. Géographiquement, la côte maritime du Québec, qui s'étend sur plus de 3 000 km, présente de vastes zones propices à la mariculture. L'environnement industriel bien établi en matière de recherche, de formation et de soutien technique favorise l'essor de cette industrie. Des entreprises de transformation utilisent déjà les produits maricoles du Québec et elles pourraient augmenter leur volume de transformation pour répondre à une éventuelle hausse de la production. De plus, la mariculture vient s'ajouter aux activités de pêche en générant des emplois supplémentaires en région maritime.

ENJEUX

Malgré son potentiel indéniable, la mariculture au Québec doit encore faire face à différentes difficultés. Plusieurs enjeux doivent être pris en considération afin d'aider les entreprises du secteur à améliorer leur rentabilité et à assurer leur pérennité. Le présent plan d'action vise donc à prioriser les actions qui permettront de relever les défis suivants.

ACCÈS AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES ADAPTÉ AUX BESOINS DES MARICULTEURS

La longueur des cycles de production, qui sont d'une durée minimale de deux ans, place les mariculteurs devant des difficultés d'accès à un financement adapté à leurs besoins. Les entreprises doivent disposer d'un fonds de roulement qui couvre l'intégralité du cycle de production, de la mise à l'eau jusqu'à la commercialisation.

RISQUES NATURELS QUI PÈSENT SUR LA PRODUCTION MARICOLE

Un défi important pour le secteur de la mytiliculture au Québec est la prédation par les canards. Ce fléau a réduit considérablement les visées d'augmentation de la production au tournant des années 2010 et 2011. Alors que certains sites québécois sont très touchés par cette prédation, d'autres en sont exemptés. Ainsi, les mytiliculteurs et les chercheurs multiplient les efforts pour contrer ce risque. De plus, les sites d'élevage ne sont pas à l'abri d'autres phénomènes biologiques ou climatiques indépendants de la volonté du mariculteur.

CONCERTATION ET REPRÉSENTATIVITÉ DU SECTEUR

La concertation est un élément essentiel au bon fonctionnement d'un secteur commercial : elle permet le travail cohérent entre les différents maillons. Le secteur de la mariculture est présentement en processus de restructuration et il devra redynamiser le Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ) pour assurer son plein potentiel de concertation et de représentativité.

ENGAGEMENT DU MAPAQ

Depuis les débuts de la mariculture au Québec, le MAPAQ a toujours été actif pour appuyer le développement. Il a consenti de multiples efforts pour créer un secteur aquacole durable qui contribue à l'offre bioalimentaire québécoise.

Un soutien en matière de service-conseil, de génie maricole, de monitoring ainsi qu'en recherche et développement a longtemps été offert par le MAPAQ par l'intermédiaire de ses conseillers, ses biologistes et autres scientifiques ainsi que ses ingénieurs et ses techniciens maricoles. Une direction s'est d'ailleurs consacrée précisément au développement de l'aquaculture de 2006 à 2013.

Depuis 2010, plus de 11 M\$ ont été offerts au secteur maricole par le MAPAQ, notamment par l'intermédiaire de ses programmes réguliers visant à appuyer la concertation du secteur, à financer des projets de développement, de recherche ou d'intérêt collectif ainsi qu'à appuyer la relève. Cette somme a également permis de financer les partenaires du gouvernement dans cette industrie, tels que Merinov et la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM), en plus d'appuyer les entreprises de façon ponctuelle ou temporaire, par exemple par le programme de réorganisation des entreprises et la compensation en cas de pertes causées par les canards.

VISION DU MAPAQ

LA VISION DU MAPAQ À L'ÉGARD DE LA MARICULTURE S'ÉNONCE AINSI :

« Un secteur prospère contribuant, de manière significative et durable, à l'industrie bioalimentaire et au développement des régions maritimes québécoises ».

Pour concrétiser sa vision, le MAPAQ souhaite premièrement aider au développement des entreprises de ce secteur dans le but d'augmenter leur production. La plupart des mariculteurs du Québec possèdent effectivement des sites qu'ils n'utilisent pas à pleine capacité. L'augmentation graduelle de leur utilisation permettrait de doubler la production maricole québécoise. Deuxièmement, le MAPAQ souhaite intéresser de nouveaux promoteurs à la mariculture, notamment des pêcheurs qui possèdent déjà des connaissances et des équipements utiles au métier de mariculteur. Pour maximiser le rendement de l'industrie, qu'ils soient déjà établis ou nouveaux dans le métier, l'accès à du financement adapté à leurs besoins, l'utilisation de techniques de production reconnues, la diversification de la production et l'application des résultats de la recherche et du développement sont des voies à envisager.

L'augmentation de la production est essentielle pour approvisionner les marchés de façon constante et compétitive. C'est pourquoi le MAPAQ vise à doubler la production maricole du Québec d'ici sept ans. Il est primordial que les actions entreprises pour concrétiser cette vision soient réalisées en concertation par tous les acteurs du secteur maricole.

Ce plan d'action est cohérent avec la nouvelle Politique bioalimentaire 2018-2025, dont la vision est la suivante : « Un secteur bioalimentaire prospère, durable, ancré sur le territoire et engagé dans l'amélioration de la santé des Québécoises et des Québécois ».

PLAN D'INTERVENTION

Tenant compte des enjeux et défis rencontrés ainsi que de sa vision du secteur, le MAPAQ réitère son appui financier à l'aide de ses différents programmes existants. De plus, il souhaite répondre à des besoins précis des mariculteurs du Québec avec la mise en œuvre de cinq actions qui se répartissent sous quatre grands objectifs.

OBJECTIF 1

ASSURER AUX ENTREPRISES L'ACCÈS À DU FINANCEMENT ADAPTÉ À LEURS BESOINS

Un des besoins incontournables pour les mariculteurs est d'avoir accès à des outils financiers adaptés aux besoins de leur entreprise. Pour ce faire, le MAPAQ s'engage à soutenir le secteur à l'aide des deux actions suivantes :

ACTION 1

COLLABORER AVEC LA SODIM À LA MISE EN APPLICATION D'UN PROGRAMME DE FINANCEMENT DES STOCKS MARICOLES

Un programme de financement des stocks maricoles fournira aux entreprises les liquidités suffisantes pour aider à payer les dépenses raisonnables d'exploitation pour la production d'un stock particulier (achat ou frais de production des naissains, coûts liés à la mise en grossissement, suivi de production, flottabilité des filières, etc.) pendant la période d'élevage jusqu'à l'atteinte du stade de la maturité commerciale.

ACTION 2 :

METTRE EN APPLICATION UN PROGRAMME DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR PERTES MAJEURES LIÉES À DES CATASTROPHES NATURELLES POUR LES ENTREPRISES MARICOLES

Le programme a notamment pour objet de solidifier davantage la position financière des entreprises, tout en sécurisant le capital investi en financement des stocks. Il permettra le versement d'une compensation financière aux entreprises en cas de catastrophe naturelle majeure (tempête, prédation imprévisible, etc.) et il facilitera la reprise rapide des activités de production après de tels événements.

OBJECTIF 2

ENCOURAGER LES ENTREPRISES À TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR

La concertation est un autre facteur essentiel au bon fonctionnement d'un secteur commercial. À cet égard, le gouvernement est prêt à appuyer la mariculture de la façon suivante :

ACTION 3

ACCOMPAGNER LES MARICULTEURS DANS LA RESTRUCTURATION DU REGROUPEMENT DES MARICULTEURS DU QUÉBEC

Dans l'intérêt du secteur, le Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ) a besoin de se restructurer. Le MAPAQ accompagnera les mariculteurs dans cette démarche en vue de mettre en place une organisation solide qui pourra participer au développement harmonieux du secteur.

OBJECTIF 3

APPUYER LA MISE EN MARCHÉ DE PRODUITS MARICOLES QUÉBÉCOIS

La mise en marché des produits issus de la mariculture est l'aboutissement des efforts et des investissements faits par les mariculteurs. Le secteur doit se doter d'outils pour donner la pleine valeur aux fruits de sa production et assurer la rentabilité de ses entreprises. Le MAPAQ souhaite appuyer la mariculture avec l'action suivante :

ACTION 4

EXPLORER LES OUTILS POUR DIFFÉRENCIER LES PRODUITS MARICOLES DU QUÉBEC SUR LES MARCHÉS ET POUR EN FAIRE LA PROMOTION

Il existe plusieurs outils qui peuvent appuyer la mise en valeur du secteur maricole et dont le choix dépend du marché visé. Plusieurs entreprises des provinces maritimes ont entrepris le virage de la certification afin de répondre aux besoins de leur marché respectif. La certification biologique canadienne du Conseil canadien des normes, l'écocertification Best Aquaculture Practices (BAP), la promotion du lieu de production et la reconnaissance par des organisations environnementales représentent différentes stratégies appliquées en mariculture au Canada. Le MAPAQ propose son appui lorsque le secteur sera prêt à augmenter l'offre de ses produits sur les marchés.

OBJECTIF 4

OFFRIR UNE EXPERTISE EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR MARICOLE

Finalement, le MAPAQ continue de croire qu'un secteur en santé doit posséder une expertise en recherche et développement qui lui permettra d'être à la fine pointe des technologies de production. L'action suivante démontre l'engagement du gouvernement à cet égard.

ACTION 5

POURSUIVRE LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE LA MARICULTURE

L'impact de l'innovation, de la recherche et du développement sur les entreprises est majeur. En effet, grâce à ces investissements, elles peuvent développer de nouveaux produits et augmenter leur niveau de productivité, et ainsi accroître leur chiffre d'affaires. Le MAPAQ offre un appui financier à MERINOV qui a le mandat de contribuer au développement durable de l'industrie québécoise de l'aquaculture par la recherche et le développement, les activités techniques et l'innovation tout en favorisant le perfectionnement de l'expertise de ce secteur. Également, le programme INNOVAMER du MAPAQ appuie des projets innovants entrepris par et pour le secteur. Ainsi, le MAPAQ poursuivra le financement de la recherche et développement à travers ses programmes.

CONCLUSION

Par ses actions et les investissements gouvernementaux accordés à ce secteur, le MAPAQ a fermement démontré son engagement envers la mariculture québécoise. Depuis ses débuts, il a investi substantiellement pour le développement de cette industrie, et ce, malgré une faible croissance du chiffre d'affaires des entreprises. De nombreux défis doivent être relevés encore aujourd'hui par les mariculteurs, tant sur le plan du financement et de la production que sur celui de la mise en marché. Certaines avenues de développement semblent prometteuses, dont la mise en valeur d'espèces peu exploitées et la diversification des activités en mer.

Cependant, les difficultés financières des entreprises du secteur maricole illustrent la présence de défis techniques et de commercialisation importants, et pour lesquels des solutions, dont plusieurs ont déjà été reconnues, doivent être mises en œuvre. À ce titre, l'orientation privilégiée par le gouvernement du Québec pour son intervention vise davantage l'augmentation de la production totale du secteur plutôt que l'expansion du nombre d'entreprises maricoles.

Pour ce faire, le MAPAQ mettra en œuvre les cinq actions prioritaires au cours des sept prochaines années afin de poursuivre son appui au développement harmonieux et durable du secteur maricole.



ANNEXE I

PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR L'INDUSTRIE MARICOLE 2018-2025

ACTION	DESCRIPTION	ÉCHÉANCIER
OBJECTIF 1 : ASSURER AUX ENTREPRISES L'ACCÈS À DU FINANCEMENT ADAPTÉ À LEURS BESOINS		
ACTION 1 : Collaborer à la mise en application d'un programme de financement des stocks maricoles	Le MAPAQ souhaite collaborer avec la SODIM à la mise en place d'un programme de financement des stocks maricoles qui fournira aux entreprises du secteur des liquidités suffisantes pour la production d'un stock jusqu'à l'atteinte du stade commercial.	2018
ACTION 2 : Mettre en application un programme de compensation financière pour pertes majeures liées à des catastrophes naturelles pour les entreprises maricoles	Cet outil financier sera appliqué par le MAPAQ afin de solidifier la position financière des entreprises tout en sécurisant le capital investi en financement des stocks.	2018
OBJECTIF 2 : ENCOURAGER LES ENTREPRISES À TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU SECTEUR		
ACTION 3 : Accompagner les mariculteurs dans la restructuration du Regroupement des mariculteurs du Québec	Le MAPAQ accompagnera les mariculteurs dans la démarche de restructuration du Regroupement des mariculteurs du Québec.	2018
OBJECTIF 3 : APPUYER LA MISE EN MARCHÉ DE PRODUITS MARICOLES QUÉBÉCOIS		
ACTION 4 : Explorer les outils pour distinguer les produits maricoles du Québec sur les marchés et pour en faire la promotion	Le MAPAQ appuiera le secteur lorsqu'il sera prêt à augmenter la présence des produits maricoles du Québec sur les marchés.	2020
OBJECTIF 4 : OFFRIR UNE EXPERTISE EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR MARICOLE		
ACTION 5 : Poursuivre le financement de la recherche et développement dans le secteur de la mariculture	Le MAPAQ continuera d'offrir un appui financier à la recherche et développement dans le secteur maricole, notamment par l'intermédiaire de MERINOV et de son programme INNOVAMER.	En continu

Ce document a été préparé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser au :

Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100

Télécopieur : 418 380-2182

www.mapaq.gouv.qc.ca

Coordination

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Conception graphique et photographies

Direction des communications

Dépôt légal 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-81242-5 (imprimé)

ISBN 978-2-550-81243-2 (PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2018**

